



Charte des parents supporters

Mon club ma passion

Les dirigeants dirigent, les entraîneurs entraînent, les joueurs jouent et les parents supportent.

Tout parent s'engage :

- S'assurer de la présence de l'entraîneur à l'intérieur du gymnase avant d'y laisser son enfant.
- Respecter l'heure de début et de fin d'entraînement ou de match afin de ne pas perturber les entraînements.
- Faire preuve de respect et de politesse envers les entraîneurs, les dirigeants, les adversaires, les arbitres, les officiels de table de marque, joueurs, accompagnateurs, etc....
- Encourager son enfant et/ou son équipe lors des matchs dans un esprit sportif, sans pour autant se substituer au coach.
- Prévenir en cas d'absence.
- Participer au covoiturage pour les matchs à l'extérieur.
- Laver les maillots de l'équipe de leur enfant à tour de rôle (Organisation à voir avec le référent d'équipe).
- Tenir la table de marque (après formation par le club).
- Aider à la buvette.
- Respecter les entraîneurs et leurs choix sportifs.
- Refuser toute forme de violence.
- Rester maître de soi en toutes circonstances.
- De proposer leurs services et de participer à l'aventure humaine du club.

NE JAMAIS OUBLIER :

- Que les dirigeants sont tous bénévoles.
- Que les joueurs, entraîneurs et arbitres ont aussi droit l'erreur.
- Que les parents des joueurs doivent montrer l'exemple aux enfants.
- **Que tout comportement antisportif sanctionné par un arbitre se traduit par une amende financière attribuée au club et qui sera reporté à la charge de l'initiateur de ladite sanction.**